

COMMUNE DE BERNIÈRES-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL – JEUDI 19 MAI 2022
EXTRAIT DES VOTES

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER.

Absents : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame MOREL a donné pouvoir à Madame LEMOINE, Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur HAMEL, Monsieur COISEL, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2022 :

Le conseil municipal approuve le procès-verbal sommaire du conseil municipal du 28 avril 2022.

Votes : POUR : 15

N°22-043 DEMANDE D'AVIS SUR UNE DEMANDE DE DEROGATION PREFECTORALE AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande de dérogation préfectorale au principe du repos dominical.

Votes : POUR : 15

N°22-044 CEREMONIE INTERNATIONALE - INSTALLATION D'UNE ZONE DE RETRANSMISSION. DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter la Région Normandie à hauteur de 50% et le Comité du Débarquement à hauteur de 30% de la dépense pour l'installation d'un équipement vidéo et sono pour une « ZONE DE RETRANSMISSION » lors de la cérémonie internationale qui se déroulera le 6 juin prochain.

Votes : POUR : 15

N°22-045 APERITIF EUROPEEN. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMITES DE JUMELAGE BERNIERES-ARCADE ET BERNIERES-EISINGEN

Le conseil municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 83,58 euros pour le jumelage Bernières-Arcade et de 150,92 euros pour le jumelage Bernières-Eisingen dans le cadre de l'apéritif européen.

Votes : POUR : 15

N°22-046 CONVENTION AVEC LE CAUE POUR UNE PERMANENCE LES 1^{ERS} ET LES 3^{EMES} MARDIS DE CHAQUE MOIS

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention à titre gratuit avec le CAUE pour instaurer au sein de la commune, les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois, une permanence de 16 heures à 18 heures.

Votes : POUR : 15

N°22-047 TARIFS COMMUNAUX : LOCATION SALLE OMNISPORT AUX CLUBS EXTERIEURS

Le conseil municipal valide la mise en place d'un tarif de location de la salle omnisport d'un montant de 25 euros par demi-journée.

Votes : POUR : 14 – ABSTENTION : 1